



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur du produit</b>	<b>Sterillium® Comfort Gel</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible
<b>Utilisation recommandée</b>	Assainissant pour mains
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucuns connus.
<b>Fabricant</b>	Hu-Friedy Mfg. Co., LLC 3232 N. Rockwell Chicago, IL 60618-5982 US Téléphone: 773.975.6100 Télécopie : 773.868.3599 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053 Outside US: 001-352-323-3500

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Liquides inflammables	Catégorie 2
<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Irritation des voies respiratoires de catégorie 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
<b>Risques pour l'Environnement</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



**Mot indicateur** Danger

**Mention de danger** Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseil de prudence

#### Prévention

Conserver le récipient bien fermé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lavez vigoureusement après manipulation.

#### Intervention

En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

#### Stockage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Tenir au frais. Garder sous clef.

#### Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

### Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

### Renseignements supplémentaires

Sans objet.

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

#### Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Alcohol		64-17-5	85

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Mettre la victime à l'air frais et gardez-la au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Peau</b>	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver abondamment avec de l'eau et du savon.
<b>Yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. NE PAS provoquer le vomissement.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Irritation de la peau. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
<b>Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser un produit chimique en poudre, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible.

### 6. Procédures en cas de déversement

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	---

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque.

Déversement accidentel important : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

---

**7. Manutention et entreposage**

---

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec les vêtements. Éviter l'exposition prolongée. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

**Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité**

Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'inflammation. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver dans un endroit muni de gicleurs.

---

**8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle**

---

**Limites d'exposition****ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	PEL limite d'exposition autorisée	1900 mg/m3
		1000 ppm

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

Composants	Type	Valeur
Alcohol (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m3
		1000 ppm

**Valeurs limites biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

Verres de sûreté si le contact d'oeil est possible.

**Protection de la peau****Protection des mains**

Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi.

**Autre**

Conformément aux directives de votre employeur.

**Protection respiratoire**

Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Gel
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	78 °C (172.4 °F) (Éthanol)
<b>Point d'écoulement</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	7.2 °C (45.0 °F)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosivité – inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Entièrement miscible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Aucuns connus.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Substances caustiques. Acides. Les agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

---

## 11. Propriétés toxicologiques

---

<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
<b>Peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.

**Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires. À présenter un faible risque pour la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié prévu.

**Composants****Espèces****Résultats d'essais**

Alcool (CAS 64-17-5)

**Aiguë***Cutané*

DL50

Pas disponible

*Inhalation*

CL50

Rat

31623 ppm, 4 heures

20000 ppm, 10 heures

souris

39 mg/l, 4 heures

*Orale*

DL50

chien

5500 mg/kg

cobaye

5600 mg/kg

Rat

7060 mg/kg

souris

3450 mg/kg

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

**Minutes d'exposition**

Pas disponible.

**Indice d'érythème**

Pas disponible.

**Valeur d'un œdème**

Pas disponible.

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Valeur de l'opacité cornéenne**

Pas disponible.

**Valeur de la lésion de l'iris**

Pas disponible.

**Valeur des rougeurs de la conjonctive**

Pas disponible.

**Valeur d'un œdème de la conjonctive**

Pas disponible.

**Jours de récupération**

Pas disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation des voies respiratoires**

Non classé.

**Sensibilisation de la peau**

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

**Mutagénéicité de la cellule germinale**

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxic.

**Mutagénéicité**

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxic.

**Cancérogénéicité**

Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé.

**Tératogénéicité**

Pas disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Irritation des voies respiratoires. Effets narcotiques.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé.

**Risque d'aspiration**

Non classé.

**Effets chroniques**

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Autres informations**

Pas disponible.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Voir ci-dessous

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Alcool (CAS 64-17-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	11744.5 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	7.7 - 11.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures

**Persistance et dégradabilité** Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

**Potentiel de bio-accumulation** Données non disponibles.

**Mobilité dans le sol** Données non disponibles.

**Mobilité générale** Pas disponible.

**Autres effets nocifs** On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

## 13. Élimination des résidus

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

## 14. Informations relatives au transport

### Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

#### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN1170
Appellation réglementaire adéquate	Éthanol
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	24, IB2, T4, TP1
Exceptions liées au conditionnement	ORM-D pour des récipients <1L
Conditionnement autrement qu'en vrac	202
Conditionnement en vrac	242

### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

#### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN1170
Appellation réglementaire adéquate	ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Exceptions liées au conditionnement	Quantité limitée <1L

DOT



TMD



---

## 15. Données réglementaires

---

<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
<b>Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number</b>	
Alcohol (CAS 64-17-5)	1 tonnes
<b>Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils</b>	
Alcohol (CAS 64-17-5)	0.1 %
<b>Classement SIMDUT</b>	Exempt – Cosmétique notifié en vertu de la Loi d'aliment et drogues
<b>Réglementations Fédérales des Etats-Unis</b>	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
<b>TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)</b>	
Non réglementé.	
<b>CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):</b>	
Non inscrit.	
<b>US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance</b>	
Alcohol (CAS 64-17-5)	Inscrit.
<b>Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)</b>	
Non réglementé.	
<b>Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)</b>	
Non réglementé.	
<b>Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)</b>	
<b>Catégories de danger</b>	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Danger d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
<b>SARA 302 Substance très dangereuse</b>	Non
<b>SARA 311/312 Produit chimique dangereux</b>	Non
<b>SARA 313 (déclaration au TRI)</b>	
Non réglementé.	
<b>Autres règlements fédéraux</b>	
<b>Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)</b>	Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Alcohol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

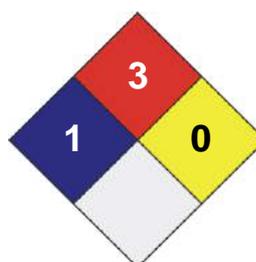
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

12-Septembre-2014

Date en vigueur

01-Septembre-2014

Date d'expiration

01-Septembre-2017

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

**Autres informations**

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010